



Région 06 : Lac-Saint-Jean-Chibougamau-Chapais
Deuxième réunion du Conseil Régional
Lundi le 15 septembre 2025 au Collège d'Alma
675 Boul. Auger ouest, Alma. G8B 2B7

Présences

Lyne Émond, présidente, (Alma)
Odette Fortin, 1^{ère} vice-présidente (Alma)
Pierre Tremblay, aide-trésorier (Alma)
Jean Mc Nicoll, secrétaire (Alma)
Odette Émond, trésorière (Alma)
Céline Munger (Alma)

Huguette Boivin, membre (Alma)
Réjeanne Dufour, membre (Dolbeau-Mistassini)
Janine Bélanger, membre (Dolbeau-Mistassini)
Jean-Paul Gravel, 2^{ième} vice-président (Roberval)
Florette Dion, membre (Roberval)

Absences :

Michel Tremblay, membre (Roberval)

COMPTE-RENDU

1 Mot de bienvenue.

Madame Lyne Émond, présidente, souhaite la bienvenue à tous et informe les membres que l'absence est motivée.

2 Ouverture de la séance et quorum.

Après constatation du quorum, madame Émond ouvre la séance à 9h05

3 Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé et unanimement résolu que l'ordre du jour suivant soit adopté:

1. Mot de bienvenue.
2. Ouverture de la séance et quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
4. Lecture et adoption du compte rendu de la réunion tenue le 16 avril 2025
5. Suivis des CA de juin et septembre 2025
6. Suivis de la table des présidences régionales de juin et septembre 2025
7. Accueil des nouveaux membres
8. Activité reconnaissance du 24 septembre 2025
9. Finances
10. Questions diverses

- 10.1. Cadeau pour conférencier
- 10.2. Comité MADA
- 10.3. Table des aînés
- 11. Prochaine réunion du CR
- 12. Levée de la séance.

Résolution : CR 2025-2026 (06) –Acceptée à l’unanimité

4 Lecture et adoption du compte rendu de la réunion tenue le 16 avril 2025

Il est proposé et unanimement résolu que le compte rendu de la réunion tenue le 16 avril soit adopté après ajout du nom de Mme Céline Munger à la liste des absences.

Résolution : CR 2025-2026 (07) –Acceptée à l’unanimité

5 Suivis des CA de juin et septembre 2025

JUIN 2025

- 5.1 **Tribune des retraités** : C’est le président, M. Paul-René Roy, qui représente l’AQRP à cette table. Il nous informe qu’il y a plus d’ouverture aux discussions avec la nouvelle responsable du dossier.
- 5.2 **Mieux-être** : Les activités de formation de ce programme, présentées en format ZOOM (2 essais), sont moins concluantes que les activités en présentiel. La formule est en réévaluation.
- 5.3 **Rétention** : L’AQRP travaille à trouver des façons de retenir au sein de l’association les personnes qui se sont inscrites récemment en fonction de la Loi 126. Il faut réussir à mieux se vendre en tant qu’organisme provincial dédié à la défense des droits. Nous sommes excellents dans le traitement de l’ensemble de nos dossiers mais nos messages doivent être mieux coordonnés.
Actuellement, nous sommes en décroissance, les décès et désistements sont plus nombreux que les adhésions. Plusieurs pistes de solutions sont à évaluer.
- 5.4 **Loi 126** : On est toujours en attente de la convocation du tribunal pour le débat de fond.
- 5.5 **Observatoire de la retraite** : Actuellement, une somme de 430M\$ est non réclamée. (Décès, migrants qui n’ont pas réclamé les successions). Une analyse est en cours afin de créer un conseil des partenaires aînés du même type que le conseil du Statut de la femme.
- 5.6 **Projet BENEVA** : Recrutement de bénévoles, un projet pour faciliter et orienter le recrutement dans nos rangs est présentement en préparation. Il devrait être livré sous peu.
- 5.7 **Projet Saguenay-Côte-Nord** : Ce projet est commencé, mais présente certaines difficultés de mise en route. Si on veut commencer un tel projet dans notre région, il serait loisible d’utiliser certains volets du projet et de l’adapter à notre région.
- 5.8 **Budget AQRP** : Tout semble indiquer que, si des mesures draconiennes ne sont pas prises très bientôt, l’AQRP fonce directement dans un mur avec des budgets qui seraient déficitaires. La cible de réduction est d’environ 150 000\$.

Plusieurs scénarios de réduction des dépenses sont analysés au niveau provincial entre autre :

- Augmentation de la cotisation; risque de diminuer les adhésions
- Utiliser l’argent du fonds de développement : ne peut durer dans le temps
- Cotisation spéciale : n’est pas pérenne.
- Revue Reflets : Éliminer la parution papier de juin donc numérique seulement (70 000\$), diminuer le nombre de pages (15 000\$)
- Éliminer une rencontre en présence du CA (24 000\$)
- Plusieurs hypothèses relatives à l’AGA : Diminuer le nombre de participants **ou** AGA en présence aux 2 ans et ZOOM l’autre année **ou** Congrès aux trois ans et ZOOM les deux autres années (300 000\$)
- Couper dans la réserve pour formation de bénévoles
- Allocations régionales : Abolition de certains postes budgétaires (FOSIR – cible au recrutement)

- Allocation pour équipement : 500\$ par an inclus dans le budget.
- Réduction du nombre de rencontre du conseil régional (3rencontres/an) – La vitalité régionale de l’association en souffrirait et la richesse du régional diminuée

Parmi ces scénarios, plusieurs ont été rejetés et d’autres ne semblent pas recevoir l’assentiment des membres du conseil d’administration. Un sondage doit être répondu par l’ensemble des administrateurs d’ici le 23 septembre. Les comités des finances et exécutif examineront les résultats et une décision sera prise lors du conseil d’administration de décembre.

Le comité régional est d’avis que tout ce qui diminue la richesse de la vie sociale en région est à proscrire car des répercussions provinciales vont se faire sentir rapidement. Les régions ont des caractéristiques différentes et les impacts des compressions sur les régions entraîne une fragilité.

Compte tenu des discussions sur la réalité régionale, il est proposé et unanimement résolu de demander au conseil d’administration d’analyser la répartition des budgets pour activités régionales en ajoutant le critère participation des membres aux activités pour les allocations régionales et uniformiser le retour aux membres sans augmenter le budget global.

Résolution : CR 2025-2026 (08) –Acceptée à l’unanimité

- 5.9 **Télémédecine/télé-juridique.** BENEVA offre déjà le volet de protection télé-juridique. Pour la télémédecine, avec Maple, aucune association n’offre ce service à ses membres. Des analyses de pertinence et de coûts est actuellement en cours. On chercherait à atteindre une clientèle de jeunes retraités. L’analyse pourrait se faire dans le cadre d’un projet BENEVA. Une telle protection coûterait environ 376 000\$/an. Les membres du CR sont peu enclins à favoriser une organisation pancanadienne au détriment du Québec.
- 5.10 **Promotion de l’AQRP :** Une demande de subvention sera adressée à la Fondation Mirella et Lino Saputo au montant de 67 000\$ pour fins d’amélioration du site internet et mettre en place une campagne publicitaire.
- 5.11 **Comité de défense des droits :** Le comité (CDA) prépare un événement national.
- 5.12 **JIA :** La journée internationale des Aînés aura lieu comme d’habitude le 1^{er} octobre prochain.
- 5.13 **Planification stratégique :** une vidéo sur la planification stratégique est en préparation et devrait être disponible pour parution dans le prochain Boomerang.
- 5.14 **Conférence :** Une conférence sur l’intelligence artificielle (IA), présentée par M. Bruno Bouchard, professeur-chercheur à l’UQAC, pourrait faire l’objet d’un projet FOSIR et être présentée lors de la prochaine ARA à Dolbeau-Mistassini. Tous les membres sont d’accord avec la proposition de façon à susciter la participation des membres à l’ARA. Dossier à suivre
- 5.15 **Moitié-moitié :** L’AQRP veut organiser des tirages de type moitié-moitié pour améliorer son financement sur la plate-forme fafflebox.ca C’est déjà utilisé par plusieurs associations dont la FADOQ. Le conseil d’administration est en accord avec la démarche. Un premier tirage provincial sera d’abord expérimenté et pourra par la suite être examiné pour des tirage régionaux. À suivre.

6 Suivis de la table des présidences régionales de juin et septembre 2025

- 6.1- Une conférence de la SAAQ « Au volant de ma santé » est disponible
- 6.2- Lors de nos activités, il serait intéressant d’inviter nos membres qui sont artisans à présenter leurs œuvres.s

6.3- Il faudrait penser à organiser du covoiturage par les membres du CR pour favoriser la participation à l'ARA.

6.4- Un tablier pour identifier les membres de l'AQRP lors de participations à différents salons serait souhaitable. La présidente en commandera 6 (2 par secteurs)

6.5- Nouveaux horizons : il faudrait regarder les possibilités de demander une subvention auprès de ce programme.

6.6- Un rappel est fait aux membres de participer aux réunions de la Table de concertation des aînés de secteurs et de se tenir à l'affût des différents salons régionaux.

7 Accueil des nouveaux membres

En raison de la maladie de M. Donald Tremblay, l'activité d'accueil n'a pu avoir lieu à Dolbeau-Mistassini. C'est partie remise au printemps 2026, en février selon la disponibilité de M. Tremblay.

Les coûts de cette activité pour Alma et Roberval s'élèvent à 1 051,47\$ pour les repas et les déplacements.

Actuellement, l'AQRP compte 3362 membres de plus en raison de la Loi 126.

8 Activité reconnaissance du 24 septembre 2025

Les bénévoles de l'AQRP régionale sont conviés à une visite du vignoble chambordais Saint-Vincent sur la pointe de Chambord à compter de 5h00. Une visite du vignoble, une dégustation de leurs vins ainsi qu'un repas de bouchées diverses sont au programme.

9 Finances

Madame Odette Emond, trésorière, fait état de la situation financière au conseil régional à ce jour pour l'année financière 2025-2026. Les revenus se sont élevés à 16 180,71 \$ alors que les dépenses totalisent 11 482,76 \$. Il y a donc un excédent des revenus de l'ordre de 4 697,95 \$. Le solde en caisse actuel est de 9 293,18 \$ avec des chèques en circulation pour 210,00 \$. 5 chèques au montant de 25,00 \$ seront bientôt nuls car ayant plus de 6 mois.

Compte tenu de l'allocation informatique au montant de 400,00 \$, il est proposé et unanimement résolu que ce montant soit divisé en parts égales entre la trésorerie et le secrétariat.

Résolution : CR 2025-2026 (09) –Acceptée à l'unanimité

Suite aux explications de la responsable du secteur Dolbeau-Mistassini et de la trésorerie, il est proposé et unanimement résolu de corriger le montant de 5,00 \$ de petite caisse de ce secteur pour 0,00 \$.

Résolution : CR 2025-2026 (10) –Acceptée à l'unanimité

10 Questions diverses

10.1- Cadeau pour conférencier : Les tasses à remettre à des conférenciers sont arrivées. Les responsables de secteur pourront en prendre possession lors de l'activité du 24 septembre.

10.2- Comité MADA : Madame Huguette Boivin fait rapport des discussions du comité MADA de ville d'Alma où sont regroupés plusieurs organismes locaux impliqués auprès des personnes aînées.

10.3- Table des Aînés d'Alma : Madame Huguette Boivin fait rapport des discussions à la Table des aînés d'Alma

11 Prochaine réunion du conseil régional

La prochaine réunion du conseil régional devrait se tenir le jeudi 30 octobre à 9h00 au Motel Chutes des Pères de Dolbeau-Mistassini.

12 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, madame Huguette Boivin propose la levée de la séance à 14h30.

Résolution : CR 2025-2026 (11) –Acceptée à l'unanimité

Jean Mc Nicoll, secrétaire

Lyne Émond, présidente